

*Initiatives ministérielles*

vouloir que la Loi sur le multiculturalisme canadien devienne réalité dans tout le Canada.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire à ce moment-ci de décrire avec force détails ce qu'est le multiculturalisme au Canada. On l'a fait dans la loi. D'ailleurs, j'espère pouvoir intervenir à l'étape de la troisième lecture pour mieux expliquer cette question et mieux cerner le rôle du multiculturalisme dans notre société.

Je suis intervenu maintenant pour sensibiliser davantage tous les députés à la mission que nous devons accomplir au nom des Canadiens. Nous devons préparer les structures gouvernementales du Canada pour mieux nous conformer non seulement au mandat et à l'esprit de la Loi canadienne sur le multiculturalisme, mais également à l'esprit et à la lettre de l'article 27 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Je n'interviendrai donc pas longuement pour l'instant. J'espère pouvoir intervenir encore à l'étape de la troisième lecture. J'invite donc tous les députés à soutenir cette mesure afin que nous puissions nous mettre au service de la société diverse et multiculturelle qu'est la société canadienne dans l'intérêt de tous les Canadiens et pour mieux nous préparer à entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

**Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe):** Monsieur le Président, je suis contente de pouvoir parler aujourd'hui de cette importante question qu'est le multiculturalisme et de pouvoir soutenir également l'amendement de ma collègue de Vancouver-Est. Cet amendement clarifie en effet les définitions de multiculturalisme et de citoyenneté.

Les ministériels qui sont intervenus dans ce débat ont indiqué que le gouvernement ne soutiendrait pas cette motion. C'était toutefois bizarre de se faire reprocher par le député précédent d'empêcher l'adoption de ce projet de loi. Comme l'a fait remarquer mon collègue de Kamloops quand il a ouvert le débat sur cette question cet après-midi, l'objectif général du projet de loi C-18 a suscité de l'enthousiasme au début.

C'était une mesure qui ne pouvait faire que l'unanimité puisqu'elle reconnaissait que le Canada est une société multiculturelle. Mais de sérieuses questions ont été soulevées à l'étape du comité et l'enthousiasme du début s'est estompé. Au comité, nous avons eu l'occasion de consulter des organismes qui travaillent auprès de groupes ethno-culturels et ces organismes ont tiré la sonnette d'alarme.

La motion précise l'objectif visé par le programme de multiculturalisme, il définit le multiculturalisme. Je lis à nouveau l'amendement de ma collègue de Vancouver-Est:

«Multiculturalisme» désigne la caractéristique fondamentale de la société canadienne qui reconnaît la diversité et l'égalité de tous les Canadiens sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion.

Je crois que les événements des derniers mois témoignent bien de la nécessité de préciser la définition de multiculturalisme. Nous sommes devant une réalité historique qui s'est affirmée avec le temps. Je me souviens que lorsque j'étudiais l'histoire du Canada, il m'est apparu que le racisme semblait toujours prendre de l'ampleur lorsque l'économie ralentissait.

Beaucoup d'études universitaires ont confirmé cette tendance. Il s'agit d'une forme de racisme qui pousse à se replier sur soi et à rendre responsables de tous les maux les derniers arrivés au pays, comme cela s'est produit tout au long de l'histoire du Canada. Je n'ai pas à vous rappeler, monsieur le Président, les commentaires racistes qui ont accueilli les immigrants irlandais au tournant du siècle, les immigrants ukrainiens et, plus récemment, les immigrants sikhs et hindous qui sont venus enrichir le Canada. Il nous faut définir ce qu'englobe le multiculturalisme, préciser l'importance des termes «égalité» et «diversité» et dire pourquoi les Canadiens sont ce qu'ils sont.

J'ai consulté les gens qui s'occupent des groupes multiculturels dans ma collectivité, notamment le directeur de l'association interculturelle de Victoria et les représentants du centre pour les immigrants et les réfugiés. Je pense que nous devons éléver le projet de loi C-18 au-dessus des discours ampoulés. Bien de belles paroles sont dites, mais le dernier budget, qui réduit les crédits dans ce domaine, donne la vraie mesure de l'attachement du gouvernement au multiculturalisme. Les personnes consultées dans ma collectivité m'ont dit quels effets les compressions budgétaires avaient eus sur le travail qu'elles peuvent accomplir. Par conséquent, le racisme s'accroît. Si vous marginalisez des gens, si vous les isolez dans leurs maisons, si vous réduisez les fonds disponibles pour la formation linguistique, ces gens ne peuvent plus se faire entendre. Ils n'ont plus de moyens pour s'affirmer au sein de leur collectivité, pour agir efficacement, pour trouver le genre d'emplois et atteindre le poids économique qu'ils s'efforcent d'obtenir et le gouvernement ne les aide que du bout des lèvres. Il faut plus; il faut de l'argent; il faut un véritable appui. Les personnes